



## CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 12 MAI 2021

N° 2021/41

Un extrait de la présente délibération a été affiché à la porte de la Mairie :

### Le 18 MAI 2021

Présents : 34  
Excusé : 1  
(1 pouvoir)  
En exercice : 35  
-----

Secrétaire de séance :  
Alain GRAVOUEILLE et  
Patricia VILLARME

Le mercredi douze mai deux mille vingt et un à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Jackie GOULET, Maire, sur convocation faite par lui le cinq mai deux mille vingt et un.

**Étaient présents** : M. GOULET, Maire – MM. NERON N, NERON M, Mmes GUILLON, LIEBAULT, Maires Délégué(e)s – Mme LELIEVRE, M. GRAVOUEILLE, Mme LE COZ, M. PROD'HOMME, Mme FAURE, M. CARDET, Mme METIVIER, M. JOSSE, Adjoint – M. BIDAULT, Mmes BOURDIER, TUBIANA, TAUGOURDEAU, M. COMBEAU, Mme GRIMA, MM. PIERRE, BRAEMS, Mme RIO, M. GUILMET, Mme LHOMMEDE, M. CHA, Mmes GODFRIN, COUBLANT, MM. RICOU, OLIVA, CHANDOUINEAU, Mmes SOURDEAU, VILLARME, M. HENRY, Mme LEMENACH, Conseillers Municipaux.

**Excusé** : M. HOUTIN a donné pouvoir à M. NERON N.

### AVIS SUR LE PACTE DE GOUVERNANCE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ET LES COMMUNES

Lors de sa réunion du 30 juillet 2020, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a débattu sur l'opportunité de rédiger un pacte de gouvernance. Un large consensus s'est dégagé sur la nécessité de définir la nature des relations entre les communes et l'Agglomération et les valeurs portées collégialement afin de construire ensemble une vision partagée de l'Agglomération, du territoire et du service aux usagers.

Élaboré en concertation avec les communes, grâce à un questionnaire et un groupe de travail réuni plusieurs fois, ce pacte définit et garantit une gouvernance qui permet la réactivité, la sérénité, l'équité, la confiance et la représentativité de chaque commune dans le processus décisionnel.

Les communes et l'agglomération placent également la solidarité, la représentativité et la confiance au cœur de la coopération intercommunale. Cette approche passe par l'adoption d'un pacte de gouvernance, afin de préserver notamment le rôle des communes qui sont le premier maillon de l'échelon territorial et les interlocuteurs privilégiés des citoyens au quotidien.

Ce pacte précise l'ambition collective pour le développement du territoire. Il définit les modalités de la gouvernance et l'organisation de l'exécutif ainsi que le rôle de chacune des instances décisionnelles. Il garantit la bonne articulation et la complémentarité entre l'intercommunalité et les communes. Il réaffirme l'action des élus qui s'investissent en permanence dans leurs fonctions municipales au service de leurs administrés.

Le pacte de gouvernance, annexé à la présente délibération, sera mis en œuvre dès son adoption par le Conseil communautaire. Approuvé par le bureau de la Communauté d'Agglomération le 25 mars 2021, les maires de chaque commune de la communauté d'agglomération ont été sollicités par courriel en date du 2 avril 2021 afin de présenter celui-ci en vue de son approbation à leur conseil municipal.

Aussi,

Vu la loi Engagement et proximité du 27 décembre 2019 introduisant la possibilité d'élaborer un pacte de gouvernance entre les communes et l'EPCI à fiscalité propre et l'article L. 5211-11-2 du CGCT en fixant les modalités ;

Vu la délibération du 30 juillet 2020, instaurant un débat et approuvant l'élaboration d'un pacte de gouvernance entre les communes et la Communauté d'Agglomération ;

Vu la délibération du Bureau décisionnel de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire en date du 25 mars 2021, approuvant le pacte de gouvernance ;

Vu la demande en date du 2 avril 2021 du président de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire sollicitant la présentation de ce pacte en vue de son adoption devant les conseils municipaux des communes de la Communauté d'Agglomération,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **APPROUVE à l'unanimité.**

RECU par le Sous-Préfet de SAUMUR  
Le 18 MAI 2021

Pour extrait conforme,  
Le Maire de la Ville de Saumur,  
  
Jackie GOULET